

# Introduction

*Audrey DURIEZ, Forum des Marais Atlantiques*

*Rencontre des acteurs ZH du bassin de la Loire  
Le 23 juin 2022*

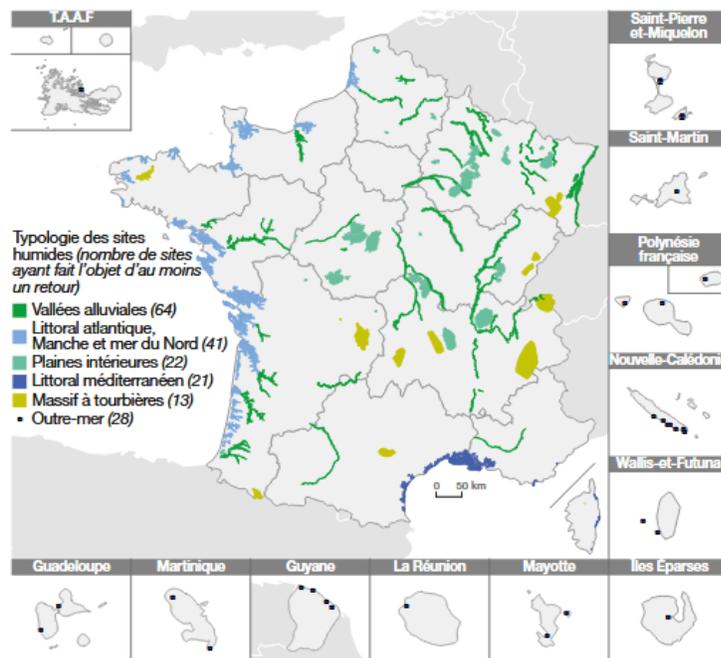
Avec le soutien de :



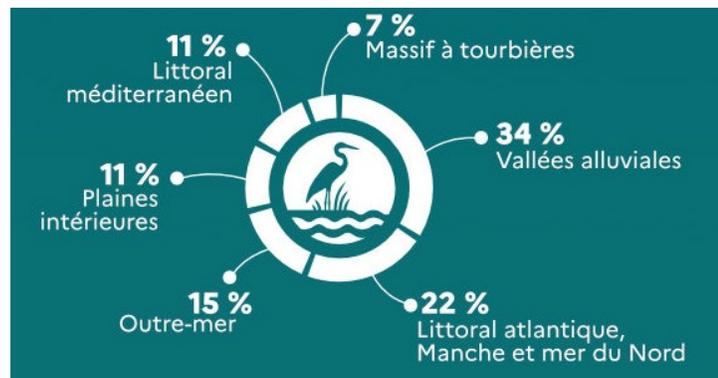
# L'évaluation 2010-2020 des sites humides en France

Portée par le Service des données et études statistiques (SDES) et l'OFB, la 5<sup>ème</sup> évaluation nationale sur les zones humides permet de suivre l'état et l'évolution de 189 sites.

Carte 1 : les 189 sites humides emblématiques de l'évaluation 2010-2020



Note : sur les 223 sites identifiés, le traitement des questionnaires a permis de dresser la situation d'un panel de 189 sites.  
Source : SDES/OFB – Évaluation nationale des sites humides emblématiques, 2010-2020. Traitements : SDES, 2020



41 %  
des sites humides emblématiques de l'évaluation se sont dégradés entre 2010 et 2020

# L'évaluation 2010-2020 des sites humides en France

En France **69 %** des sites sont concernés par des perturbations du milieu physique,  
**57 %** par une modification de la gestion en eau et  
**54 %** par une altération de la qualité de l'eau et des pollutions entre 2010 et 2020



67% des sites avec des perturbations du milieu physique, plus de 50% avec une altération de la qualité de l'eau et des pollutions et 48% avec une modification de la gestion des eaux sur 2000-2010.

Selon les référents, les évolutions observables sur les sites entre 2010 et 2020 sont liées au changement climatique dans **64 %** des cas et ne le sont pas dans **8 %** des cas. **28 %** des sites ne se prononcent pas

51% l'étaient,  
35% ne l'étaient pas,  
14% des sites n'ont pu être renseignés lors de la campagne 2000-2010.



**62 %** des sites n'assurent plus les services qu'ils étaient à l'origine susceptibles de rendre en 2020

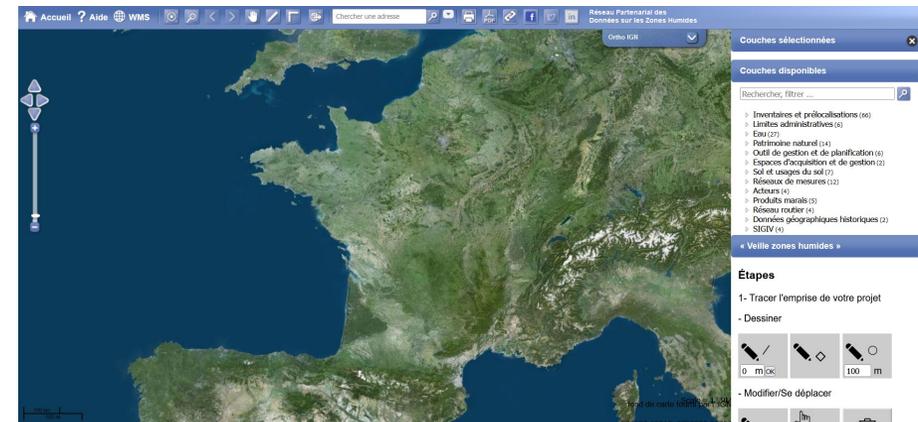
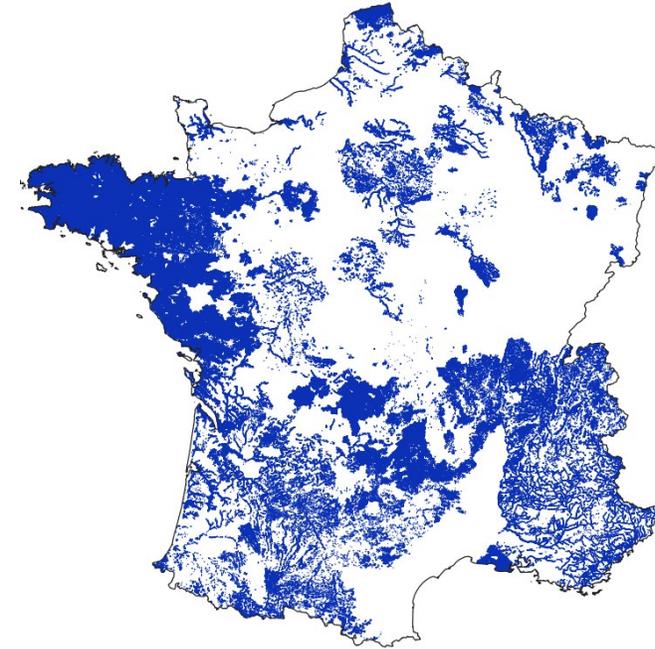
# Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides - RPDZH

Objectif : améliorer et mutualiser des connaissances sur les zh.

- l'interface de cartographie dynamique : visualisation des données ;
- l'interface d'administration des métadonnées : suivi et accès aux métadonnées (producteurs, coordonnées, méthodes,...).

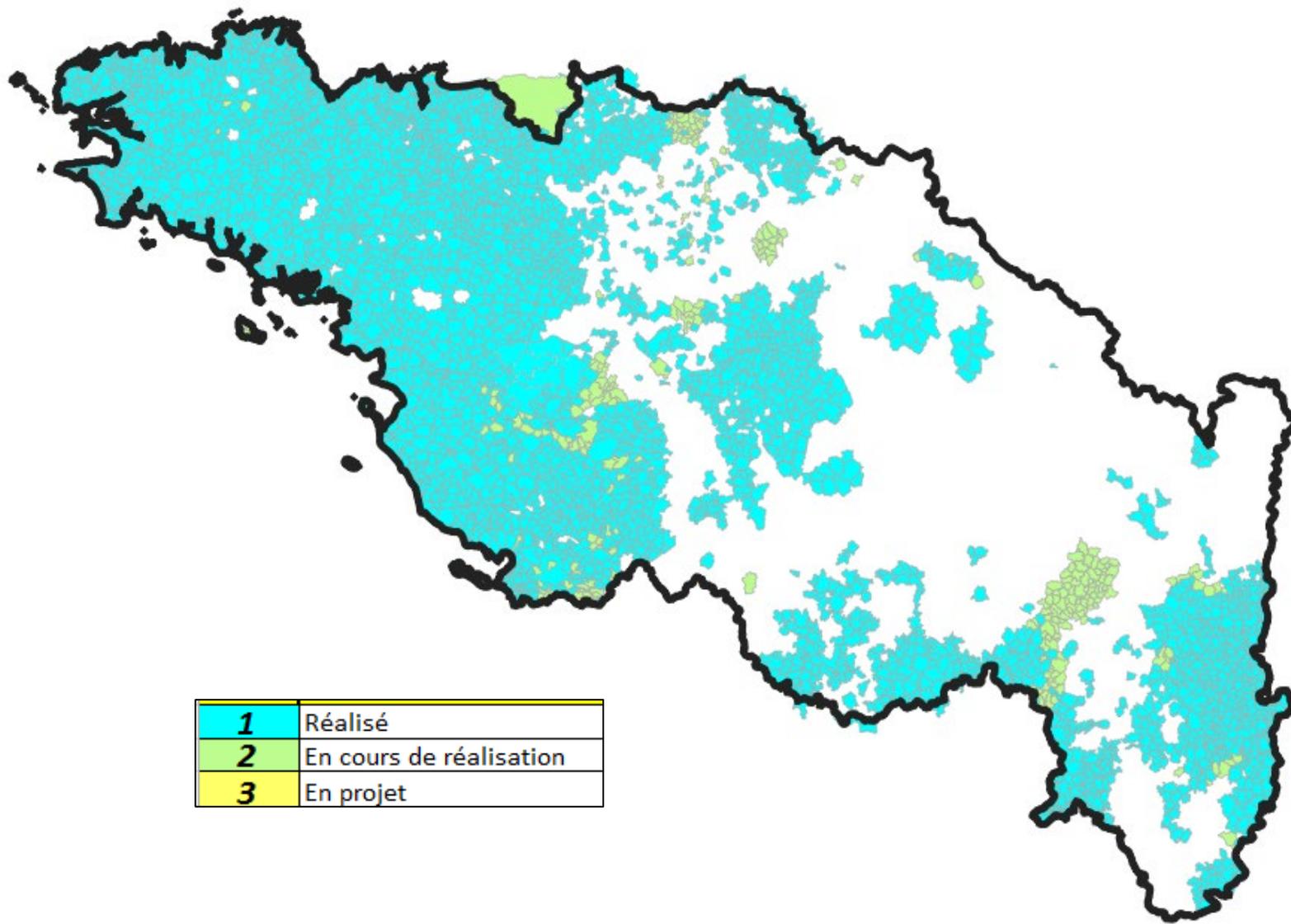
Le FMA peut venir en appui sur :

- les CCTP « inventaires zones humides »
- la correction des données cartographiques
- la compilation des données sur l'interface du RPDZH et la diffusion des données
- Intervention en comité de pilotage et technique



<http://sig.reseau-zones-humides.org/>

## Emprise surfacique des zones couvertes par des inventaires (connues et intégrées dans le RPDZH au 31/12/2021)

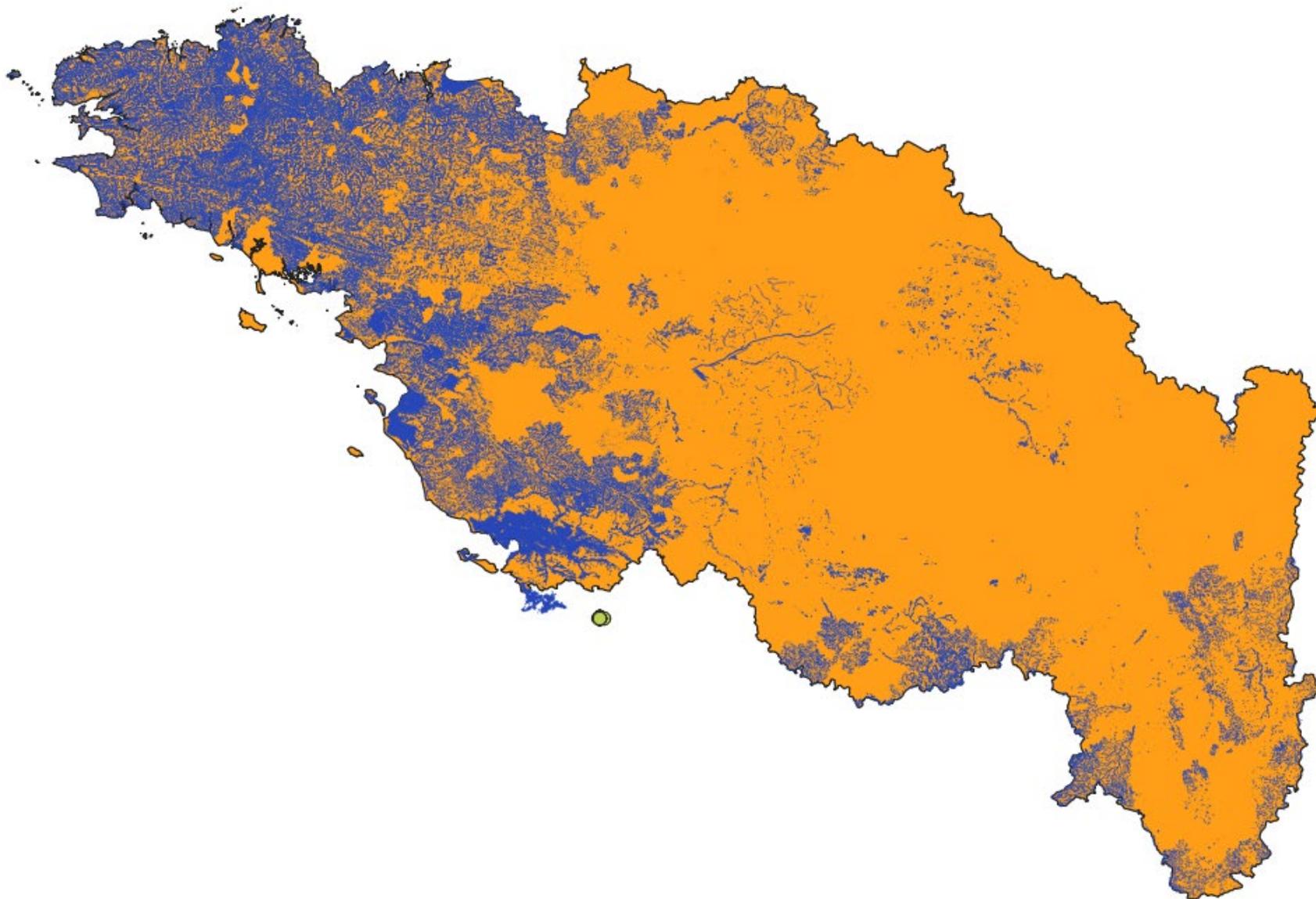


55 % du bassin est couvert par un inventaire de zones humides (inventaires terrain)

Remarques :

- différence entre l'amont et l'aval du bassin
- Les zones blanches sont des zones non inventoriées ou en cours d'inventaire ou en cours d'intégration ou des inventaires non remontés

## Surface des zones humides par inventaires terrain (connues et intégrées dans le RPDZH au 31/12/2021)



En bleu = 685 000 ha de zones humides et marais (hors Domaine Public Maritime) en 2021, dont 600 000 polygones d'habitats humides

Répartition des habitats humides (nombre d'objet) :

32,4% Landes, pelouses et prairies

30,3% non renseigné

18,9% Forêt

14,6% Terres agricoles et paysages artificiels

2,6% Tourbières et marais

1% Milieux aquatiques non marins

0,2% Habitats littoraux et halophiles

# Merci

Contacts :

Sur les inventaires : Fabien BLANCHET [fblanchet@forum-marais-atl.com](mailto:fblanchet@forum-marais-atl.com)

Audrey DURIEZ [aduriez@forum-marais-atl.com](mailto:aduriez@forum-marais-atl.com)